

# Les Personnes handicapées vieillissantes et parents en perte d'autonomie, comment mieux anticiper les phases de transition dans le parcours ?

**Maud MELLERIN**

Directrice

FAM Clary – Handivillage 33



**LE REPIT DES AIDANTS DES PERSONNES ÂGÉES  
ET DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP**

vers une offre séquentielle, modulaire  
et souple au service des parcours

**LUNDI 4 DECEMBRE 2023**



**Amphithéâtre Badinter**

Conseil Départemental de la Gironde



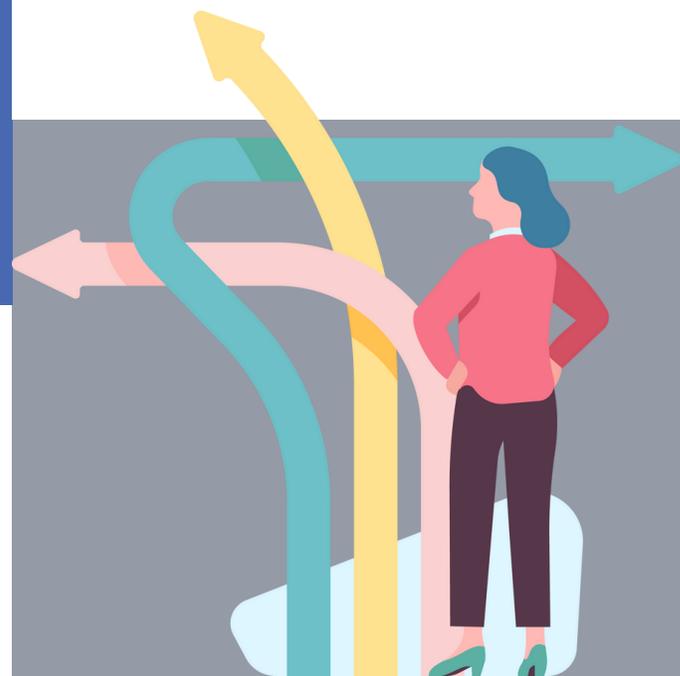
Journée organisée par le CREAI et le GÉrontopôle Nouvelle-Aquitaine en collaboration  
avec l'ARS Nouvelle-Aquitaine et le Conseil Départemental de la Gironde



## PHV ET PARENTS EN PERTE D'AUTONOMIE

### COMMENT MIEUX ANTICIPER LES PHASES DE TRANSITION DANS LE PARCOURS ?

Maud MELLERIN  
Directrice du FAM Clary et du  
Centre Ressources Personnes Handicapées  
Vieillissantes

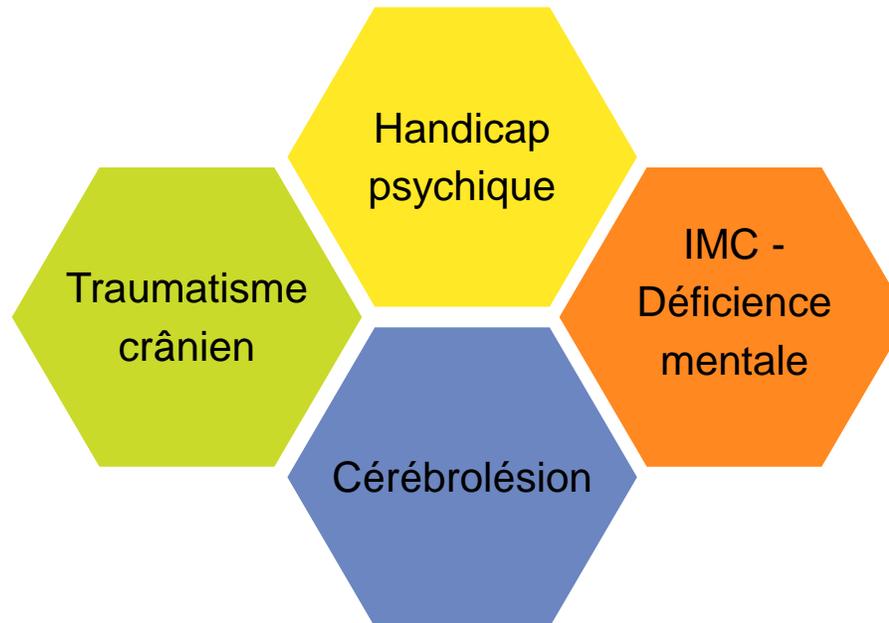


# LE FOYER D'ACCUEIL MÉDICALISÉ CLARY

Le F.A.M. porté par  
l'association  
Handivillage33  
accompagne  
68 résidents porteurs de  
handicap(s) âgés de 50  
à 65 ans environ.

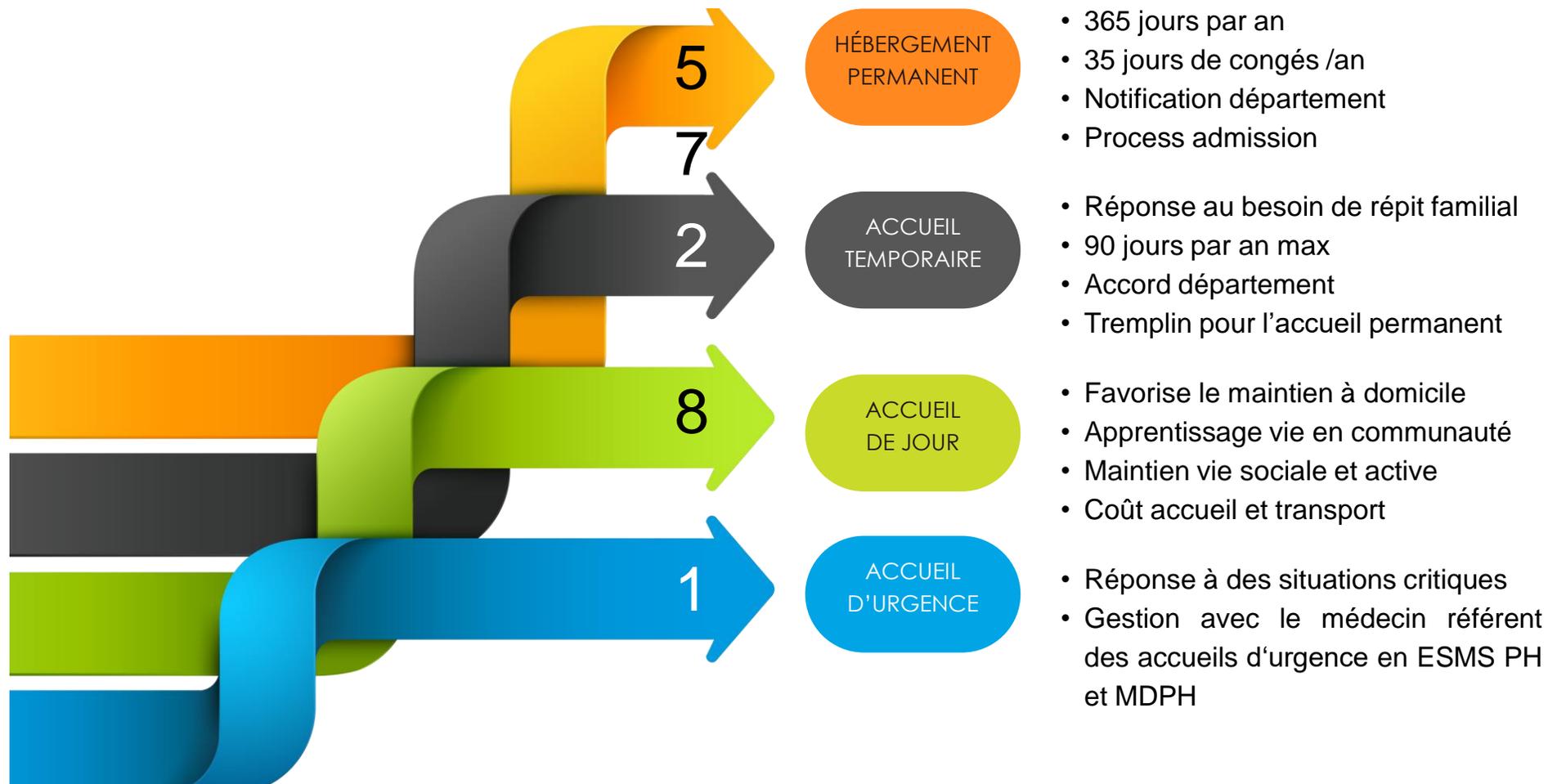


4 UNITÉS DE VIE = PÉTALES



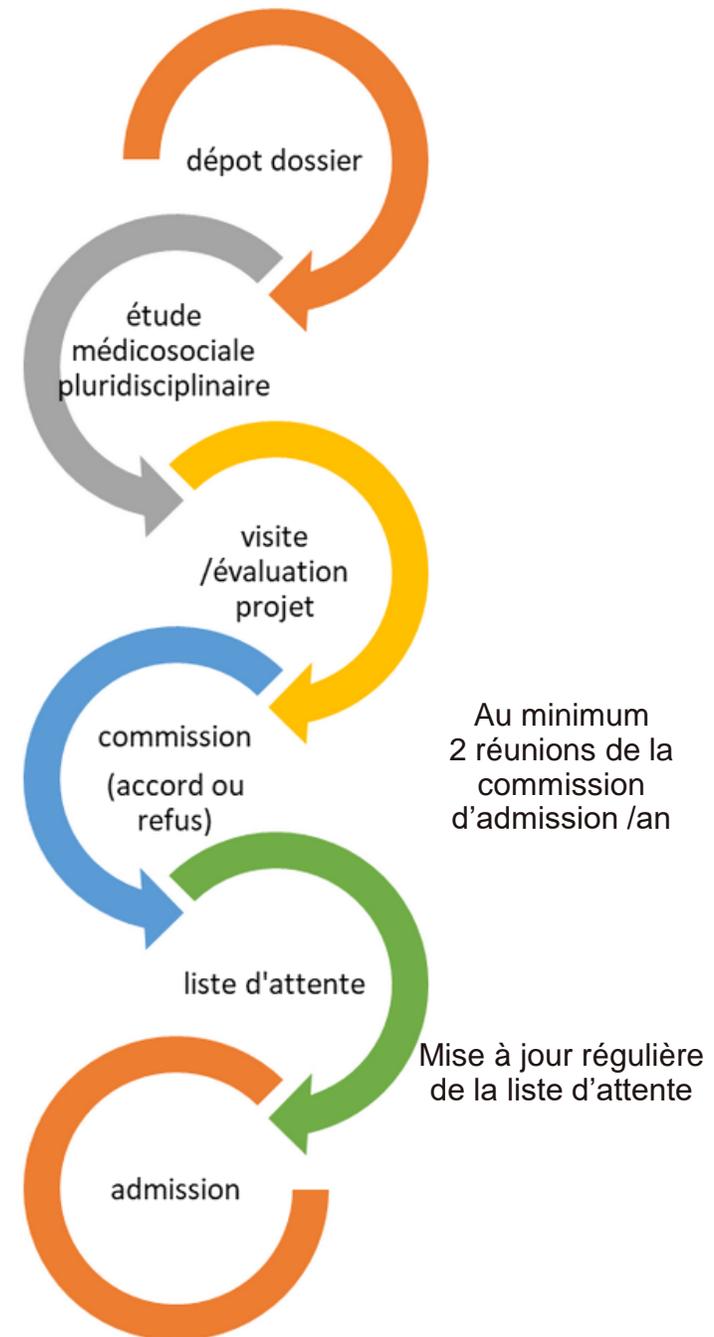


# ACCUEIL MODULAIRE EN FONCTION DES BESOINS



# LE PARCOURS D'ADMISSION AU FAM CLARY

Un accueil de jour  
ou temporaire peut  
être mis en place  
sous quelques  
semaines en  
fonction des  
disponibilités





# DEMANDES D'ADMISSION 2020 - 2022 FAM CLARY

4 En Moyenne  
demandes d'admission  
/an de 2020 à 2022



50 Âge moyen des  
candidats



80 % Des dossiers  
reçus complets



81 % Sous mesure  
de protection



Résident en  
Gironde

86 %



Résident en  
N.Aquitaine

94 %



Vivent à domicile

52.8 %

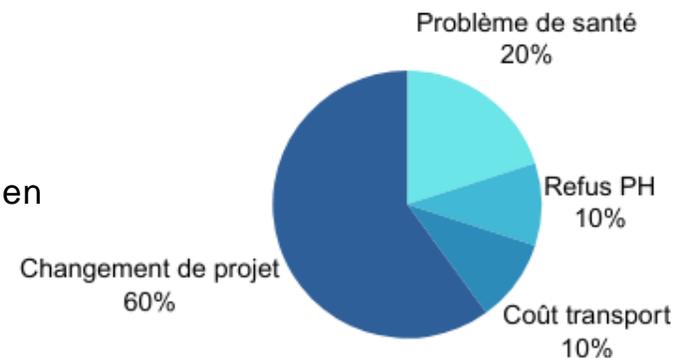


35 %



Sont accueillis en  
établissement  
sanitaire

10 Visites de pré-admission  
annulées par les familles en  
2022 (soit 1/2) .





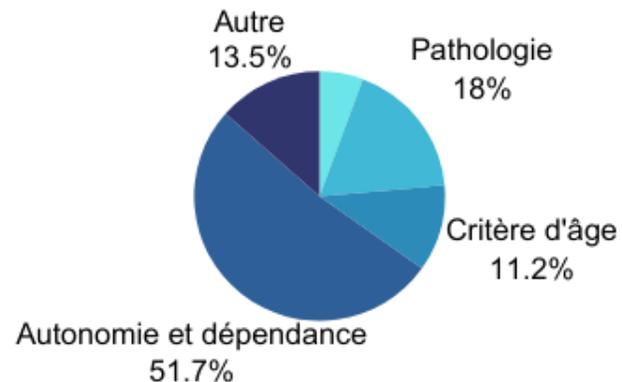
# ADMISSIONS AU FAM CLARY



Critères d'admission du FAM spécifiques au projet associatif

29 %

Avis défavorables FAM  
moyenne de 2020 à 2022



## Disponibilité des places d'accueil (2017-2022)

64 % Taux moyen de renouvellement en accueil temporaire

29% Taux moyen de renouvellement en accueil de jour

7 % Taux moyen de renouvellement hébergement permanent



4

Entrées en accueil permanent / an en moyenne (57% homme /43% femme)

16

Personnes sont accueillies en accueil temporaire en moyenne

4

Personnes sont accueillies en accueil de jour en moyenne

# PARCOURS DE VIE ET DOMICILE





### Charles Pierre



42 ans  
 Syndrome de Prader-Willi  
 Vit au domicile de sa maman  
 Proximité géographique du FAM



Apparition des signes du vieillissement de l'aidant et de la PH  
 Soucis de santé de l'aidante provoque une prise de conscience et une anticipation  
 Mise en place d'un accueil de jour : première institutionnalisation  
 L'essai d'accueil temporaire n'a pas été favorable , poursuite d'un accueil de jour régulier  
 écoute de l'aidante, évaluation des besoins par l'équipe et échanges sur les besoins de Charles-Pierre.



Maintien des activités et du lien social .  
 Répit de l'aidant  
 Anticipation sur l'avenir

### Didier



56 ans,  
 Handicap mental et moteur,  
 Niveau de dépendance élevée  
 PCH aide humaine  
 Hébergé à domicile par un de ses frères  
 Proches aidants : 2 frères et 1 belle sœur

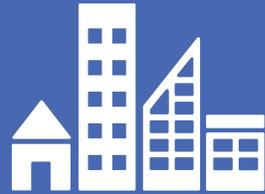


Poids des responsabilités  
 Peur de l'institutionnalisation  
 Besoin de répit mais refus de lâcher prise : savoir expérimentiel de l'aidant - inquiétude de l'avenir

- refus AVS
- refus IDE
- Précarité sociale qui freine les solutions de répit



Dégradation soudaine de l'état de santé des aidants  
 Recherche de solution d'urgence - Notification FAM (2022)  
 Inquiétude vis à vis de l'accueil : besoin de créer un lien de confiance  
 Visite du FAM et accueil temporaire pour séjour de répit aidant



## ADMISSIONS AU FAM CLARY

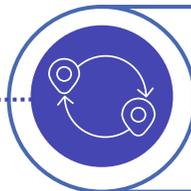


Sur 49 dossiers de demande d'accueil déposés en moyenne par an :

- 25 %  
Peuvent être considérés comme situation d'urgence ou de crise
- 55%  
Des PH vivent à domicile et leurs situations reflètent :
  - épuisement de l'aidant,
  - évolution de l'état de santé
  - dégradation de la PH
  - mise en danger
- 22 %  
Des demandeurs ont fait appel au CRPHV en cas de refus de leur dossier



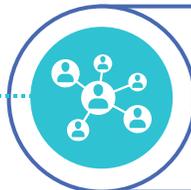
## Moduler les accueils pour anticiper et s'adapter aux besoins



Des Aller - retour domicile / établissement selon les besoins



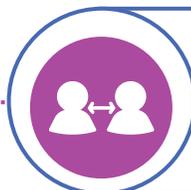
Accueil de jour et accueil temporaire favorisent le répit des aidants et facilitent l'accès à une future institutionnalisation



Les échanges avec les équipes de professionnels facilitent l'information, le parcours et les choix de vie



Les séjours temporaires permettent l'évaluation des besoins de la PHV et l'appui conseil des équipes du FAM au mieux vivre à domicile



Les séjours favorisent le maintien de l'activité et de la vie sociale



1 allée du Lac  
33 360 CAMBLANES-ET-  
MEYNAC  
05 56 92 91 74